

## Procès Verbal

Conseil du Collège des Ecoles Doctorales

Séance du 16 septembre 2024-9h

### Ordre du jour :

1. Point sur les actions et manifestations 2024 ; projection sur les opérations 2025
2. Convention avec Clermont Auvergne Métropole
3. Évolution de l'offre de formation
4. Évolution du dispositif des « Cordées de la réussite »
5. Projet de création d'un réseau d'*alumni* des docteurs de l'UCA
6. Modification des statuts du CED (art. 2, désignation des représentants des doctorants au Conseil du CED)
7. Questions diverses

### Etat des présences :

#### ➤ Membres avec voix délibérative :

#### **Membres de droit :**

Vanessa PREVOT, VP Recherche, représentant le Président de l'UCA ; Emmanuel HUGO; Ludovic VIALLET; Yanick HEURTEAUX ; Youcef MEZOUAR ; Patrick VERNET

#### **Membres élus :**

Philippe MICHAUD ; Laurent MOREL ; Emmanuel MOREAU ; Julia VAL LEGOL

➤ **Invités permanents :**

Pascale BOUVIER-MARION ; Karen REMONT-VERGNOL ; Fatima GONCALVES,  
gestionnaire CED

***Excusés :***

François AUBERT, Directeur EDSEJPG

Ludovic VIALLET, Directeur du CED et de l'école doctorale LLSHS, Président du  
Conseil, ouvre la séance à 09h05.

Le quorum de la moitié des membres en exercice, présents ou représentés, étant  
réuni, le Conseil peut siéger.

**1. Point sur les actions et manifestations 2024, projections sur les  
opérations 2025**

En préambule, Ludovic VIALLET informe le Conseil que son mandat de Directeur  
à l'école doctorale LLSHS prendra fin à la mi-novembre.

Il fait un rappel des actions et manifestations organisées par le Collège des  
écoles doctorales durant l'année 2024 et de quelques-unes envisagées pour  
2025.

**Actions et manifestations 2024**

- Cordées de la réussite : mars à juin
- Forum emploi : 9 avril
- Soirée du Doctorat : 27 mai
- Les Doctoriales : 19, 20 et 21 juin
- Réunion de rentrée CED et ED : 14 novembre
- Réunion de rentrée internationale : 19 novembre
- Commission Bourses sociales/césure : 26 novembre
- Temps échanges doctorants : 10 décembre

## Projections 2025

- Soirée du doctorat : 23 janvier 2025
- Forum emploi : 8 avril 2025

## **2. Convention avec Clermont Auvergne Métropole**

La convention de partenariat avec la CAM est renouvelée pour l'année universitaire 2024/2025. Le montant de la subvention est de 35000 Euros.

Utilisation prévisionnelle des crédits :

- 12500 euros, bourses sociales (qui s'ajoutent aux crédits du CED, pour un total de 22000 euros)
- 5000 euros, JED écoles doctorales
- 10000 euros, congrès internationaux
- 7500 euros, Forum Emploi

Vanessa PREVOT souligne que Clermont Auvergne Métropole ne flèche pas l'utilisation de cette enveloppe. Mais cette aide vise plutôt à soutenir l'internationalisation du doctorat et les doctorants en fin de thèse se trouvant en situation de précarité financière.

M. MICHAUD demande si les crédits dédiés aux congrès internationaux ont été consommés en intégralité. Réponse par l'affirmative.

## **3. Evolution de l'offre de formation**

L'offre de formation proposée par le Collège a sensiblement évolué depuis 2017.

Le catalogue a été enrichi. Néanmoins, ce dernier manquait de visibilité.

Il a donc été remodelé en mettant l'accent sur l'insertion professionnelle.

Les modules proposés sont ainsi répartis en 4 blocs, le BLOC 1 regroupant les formations préparant à l'insertion professionnelle et la connaissance du monde de l'entreprise. Les doctorants ont l'obligation de valider 4 modules dont 2 du BLOC 1.

Mme PREVOT rappelle la nécessité de réduire les heures d'enseignement décidées par l'établissement et de faire une large communication auprès des doctorants sur l'importance de suivre les modules socio-professionnels proposés par le Collège et les modules disciplinaires des écoles doctorales. La participation à ces derniers ne doit plus être ressentie comme une obligation mais bien comme une opportunité supplémentaire qui leur est offerte pour la préparation de leur avenir professionnel.

#### **4. Évolution du dispositif des « Cordées de la réussite »**

Le dispositif « Les cordées de la réussite », « Ambition Doctorat », en partenariat avec le Rectorat et porté par le CED évolue.

A partir de la rentrée 2024/2025, cette action est menée conjointement avec le CESPAN car un dispositif similaire aux cordées de la réussite, « EDL-Echanges doctorants lycéens » était porté par ce pôle. La décision a donc été prise de mener ensemble cette action.

Pour cette nouvelle année universitaire, 2 établissements supplémentaires se sont greffés, ce qui porte le nombre d'établissements encordés à 7.

M. Morel souligne la progression mais fait remarquer que 7 établissements au niveau de la région Auvergne c'est peu.

Mme REMONT-VERGNOL répond que mobiliser des doctorants pour participer à ce dispositif n'est pas une tâche aisée, l'animation des actions n'étant assurée que par les doctorants.

#### **5. Projet de création d'un réseau d'*alumni* des docteurs de l'UCA**

M. Viallet informe le Conseil que la création du Réseau ALUMNI pour les docteurs UCA se fera en partenariat avec IESF (Ingénieurs et Scientifiques de France). Une première réunion avec l'association est programmée le 1<sup>er</sup> octobre.

M. Michaud fait remarquer que les 2 écoles d'ingénieurs POLYTECH et SIGMA sont dotées d'un tel réseau et communique les coordonnées de la personne contact de chaque école.

## **6. Modification des statuts du CED (art. 2, désignation des représentants des doctorants au Conseil du CED)**

La désignation des deux représentants des doctorants au Conseil du CED n'est pas claire et les statuts ne prévoient pas de personnes suppléantes de ces mêmes représentants.

« Deux représentants des doctorants, élus parmi les élus des Conseils de chacune des écoles doctorales »

M. Viallet propose de reformuler de la manière suivante et soumet au vote :

« Deux représentants des doctorants : deux titulaires et deux suppléants, élus par et parmi les élus doctorants des Conseils de chacune des écoles doctorales »

Résultat du vote :

Membres en exercice : 11

Membres présents et représentés : 10

Votes : 10 Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

## **7. Questions diverses**

Mme Prévot informe qu'une réflexion sur l'IA est faite à l'échelle de l'établissement.

Une sensibilisation des doctorants à cet outil est nécessaire.

Les Directeurs des écoles doctorales sont invités à réfléchir à la mise en place de ce module.

L'ordre du jour étant épuisé, Ludovic VIALLET remercie le Conseil et lève la séance à 11h00

Ludovic VIALLET



Directeur du CED